



Aux organismes cantonaux responsables du
cadastre RDPPF
en vous priant de transmettre, le cas échéant, aux
autres services cantonaux concernés
Aux organismes fédéraux concernés

Numéro de dossier: 521.45
Dossier traité par: Christoph Käser
Wabern, le 1^{er} février 2023

Cadastre RDPPF Express n° 2023 / 01

**Stratégie et plan de mesures du cadastre RDPPF pour les années 2024 à 2027:
donnez-nous votre avis à propos de ces projets de textes**

Mesdames, Messieurs,

Les projets de textes de la stratégie du cadastre RDPPF pour les années 2024 à 2027 et du plan de mesures associé sont désormais prêts. Vous pouvez à présent nous donner votre avis les concernant.

Les axes stratégiques pour les années 2024 à 2027 sont les suivants:

1^{er} axe: «Consolider et stabiliser le cadastre RDPPF»

Homogène et parfaitement à jour, le cadastre RDPPF est en exploitation partout, en intégrant 22 thèmes RDPPF relevant du droit fédéral ainsi que la fonction «Effet juridique anticipé».

2^{ème} axe: «Préparer la poursuite du développement du cadastre RDPPF»

Des travaux préliminaires sont entrepris, portant sur des développements du cadastre RDPPF prévus pour la période 2028–2031. De nouveaux gains en termes de sécurité du droit et la gestion de restrictions supplémentaires sont au cœur de l'attention ici.

La stratégie et le plan de mesures ont été élaborés par un groupe de travail composé ainsi:

Office fédéral de topographie swisstopo

- Christoph Käser, direction
- Isabelle Rey
- Rolf Zürcher

GCS, Organe de coordination de la géoinformation au niveau fédéral

- Yves Maurer, Office fédéral du développement territorial ARE



CGC, Conférence des services cantonaux de la Géoinformation et du Cadastre

- Vincent Grandgirard, FR
- Francesco Siragusa, BE
- Florian Spicher, NE
- Stefan Ziegler, SO

CGC/Union des villes suisses

- Bastian Graeff, Zurich

Les deux documents sont disponibles à l'adresse suivante: www.cadastre.ch/rdppf → Aspects juridiques & publications → Cadastre RDPPF Express.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre vos remarques par courriel adressé à Christoph Käser (christoph.kaeser@swisstopo.ch) d'ici au **vendredi 14 avril 2023 au plus tard**.

Vous pourrez également faire part oralement et directement de vos questions et de vos remarques lors de la conférence du jeudi 30 mars 2023. Organisée par la Conférence des services cantonaux de la Géoinformation et du Cadastre, elle sera consacrée aux stratégies de la mensuration officielle et du cadastre RDPPF.

Nous vous remercions de votre participation et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos cordiales salutations.

Office fédéral de topographie
Géodésie et Direction fédérale des
Mensurations cadastrales

Office fédéral de topographie
Géodésie et Direction fédérale des
mensurations cadastrales

Marc Nicodet, ing. géom. brev.
Responsable de domaine

Christoph Käser
Responsable de processus mensuration
officielle et du cadastre RDPPF